

TOP COM CORPORATE BUSINESS 2009 : AMEN et Réflexion Faite remportent le Top Com d'Or 2009 Catégorie Campagne de Publicité BtoB



Levallois-Perret, le 12 février 2009 – A l'occasion de la remise des prix Top Com, organisé par l'Expression d'Entreprise, AMEN, l'un des premiers fournisseurs européens de services et d'hébergement sur Internet, remporte, avec son agence de publicité Réflexion Faite, **le prix Top Com Corporate Business d'Or** (catégorie publicité BtoB), pour sa campagne de sensibilisation des entreprises françaises, aux enjeux liés à la protection des noms de domaine en .fr.

Selon l'OMPI¹, la France est le deuxième pays derrière les Etats-Unis dans le dépôt de plaintes relatives aux litiges liés aux noms de domaine révélant ainsi que les entreprises françaises ne mènent pas de politique de dépôt défensif de leurs noms de domaine et sont donc souvent victimes de cybersquatting. Le nom de domaine est un actif appartenant au patrimoine de l'entreprise. Celle-ci se doit de protéger l'ensemble des noms de domaine relatifs à sa raison sociale, ses produits et ses services, avant qu'ils ne soient accaparés par un tiers de façon légitime ou illégitime. A ce jour, 30% des raisons sociales des 1500 principales entreprises françaises n'ont pas été enregistrées en .fr².

A l'occasion du deuxième anniversaire de la libéralisation du nom de domaine en .fr, AMEN a mis en place une importante campagne de communication pour sensibiliser les entreprises françaises, d'une part aux enjeux liés aux dépôts de noms de domaine en terme de protection d'image de marque, de visibilité et de valorisation des actifs, et d'autre part aux risques qu'elles encourent à ne pas déposer leurs noms de domaine.

¹ OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)

² Source : Observatoire du marché des noms de domaine en France, édition 2008, AFNIC – www.afnic.fr/actu/observatoire

« Si notre premier objectif était de sensibiliser les entreprises françaises à l'urgence de déposer leurs noms de domaine également en .fr pour protéger leur image de marque, nous souhaitons également renforcer le capital sympathie d'AMEN. Réflexion Faite a su inscrire cette campagne dans le ton décalé et humoristique auquel nous sommes attachés depuis notre création », commente Karen Seror, Directrice de la communication chez AMEN « Nous sommes heureux que ce Top Com d'Or vienne récompenser l'efficacité de notre campagne ainsi que le travail de qualité de toute l'équipe ! » conclut-elle.

Dans ce contexte, la mission de l'agence Réflexion Faite consistait à faire prendre conscience aux entreprises françaises de la nécessité et de la simplicité de déposer leurs noms de domaine également en .fr. L'agence a donc élaboré une campagne déclinée en 3 visuels différents, sur un ton humoristique et décalé, et construite sur l'idée qu'à partir d'un même mot ou d'une même homonymie, la confusion entre deux activités très différentes peut s'avérer extrêmement préjudiciable.

« Cette campagne et sa consécration au Top Com 2009 sont bien la preuve que l'on peut encore, sans beaucoup de moyens, être créatif et efficace ! », souligne Bruno Kauffmann, Président de l'agence Réflexion Faite.

A l'issue de cette campagne qui a reçu le soutien de l'AFNIC, AMEN a noté un bond de 35% des enregistrements de dépôts de noms de domaine sur les personnes morales et a également doublé ses parts de marché en termes de nouveaux enregistrements.

La campagne publicitaire s'est déroulée sur les mois de juin et juillet 2008 et a été diffusée dans une soixantaine de supports de la presse économique, informatique et verticale afin de toucher les décideurs des TPE et PME des différents services (directions générale, juridique, marketing, etc.). La campagne a également été relayée sur le web à travers des bannières publicitaires sur des titres informatifs B to B ainsi que sur des blogs influents.

Pour télécharger les visuels de la campagne, ainsi que les photos de la remise des prix, rendez-vous sur : <http://topcom2009.amen.fr>

Top Com d'Or / Meilleure campagne de publicité BtoB

Annonceur : AMEN

Directrice de la communication : Karen Seror

Agence : Réflexion Faite

Responsables Agence : Stéphane Favresse/Claire Olives

Directrice Artistique : Hélène Roland

Le **groupe REFLEXION FAITE**, créé en 1993 par Bruno Kauffmann et Philippe Carrère, rassemble les marques **Réflexion Faite** (publicité et web marketing), **Réflexion Publique** (Relations Presse et Evénements) et **Réflexion et Action** (Marketing Services). L'ensemble regroupe sur un même site plus d'une quarantaine de collaborateurs, pour une offre résolument transversale. Plus d'informations sur : www.reflexion-faite.com.

A propos d'AMEN

Fondé en 1999, AMEN est l'un des premiers fournisseurs européens de services et d'hébergement sur Internet, avec plus de 400 000 noms de domaine gérés et 300 000 sites hébergés. Son savoir-faire et sa maîtrise technologique lui permettent d'offrir une gamme complète de services tels que l'enregistrement de noms de domaine, la messagerie professionnelle, l'hébergement de sites, l'aide à

la création de sites Internet, l'e-commerce ou encore le référencement. Implanté à Paris, AMEN est présent en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, au Portugal et aux Pays-Bas. Depuis juillet 2008, AMEN est une filiale du groupe italien Dada S.p.A, leader international sur le marché de la fourniture et de la gestion de contenus pour le web et les mobiles, ainsi que dans les services d'hébergement et les solutions de publicité en ligne. Dada est coté sur le marché de la Bourse de Milan, secteur STAR (DA.MI). Retrouvez plus d'infos sur AMEN, pour la France sur <http://www.amen.fr> et carreprese.biz, rubrique AMEN.

Contacts Presse :

REFLEXION FAITE

Bruno Kauffmann

brunok@reflexion-faite.com

Tél : 01.41.05.41.41

Réflexion Publique

Jennifer Loison

jenniferl@reflexion-publique.com

Tél : 01.55.21.01.52

AMEN

Karen Seror

karen.seror@amen.fr

Tél : 01.40.87.76.84

VP Communication

Chrystelle Reganha

creganha@vp-communication.com

Tél : 01.40.22.08.66